ANNEXE 1: INCIDENCES NATURA 2000

INGESURF
INFRASTRUCTURE HYDRAULIQUE ENVIRONNEMENT

Dossier 2025-075

Zones environnementales remarquables

Echelle : 1 / 25 000e

Source : DREAL - IGN 1/25000e

A11

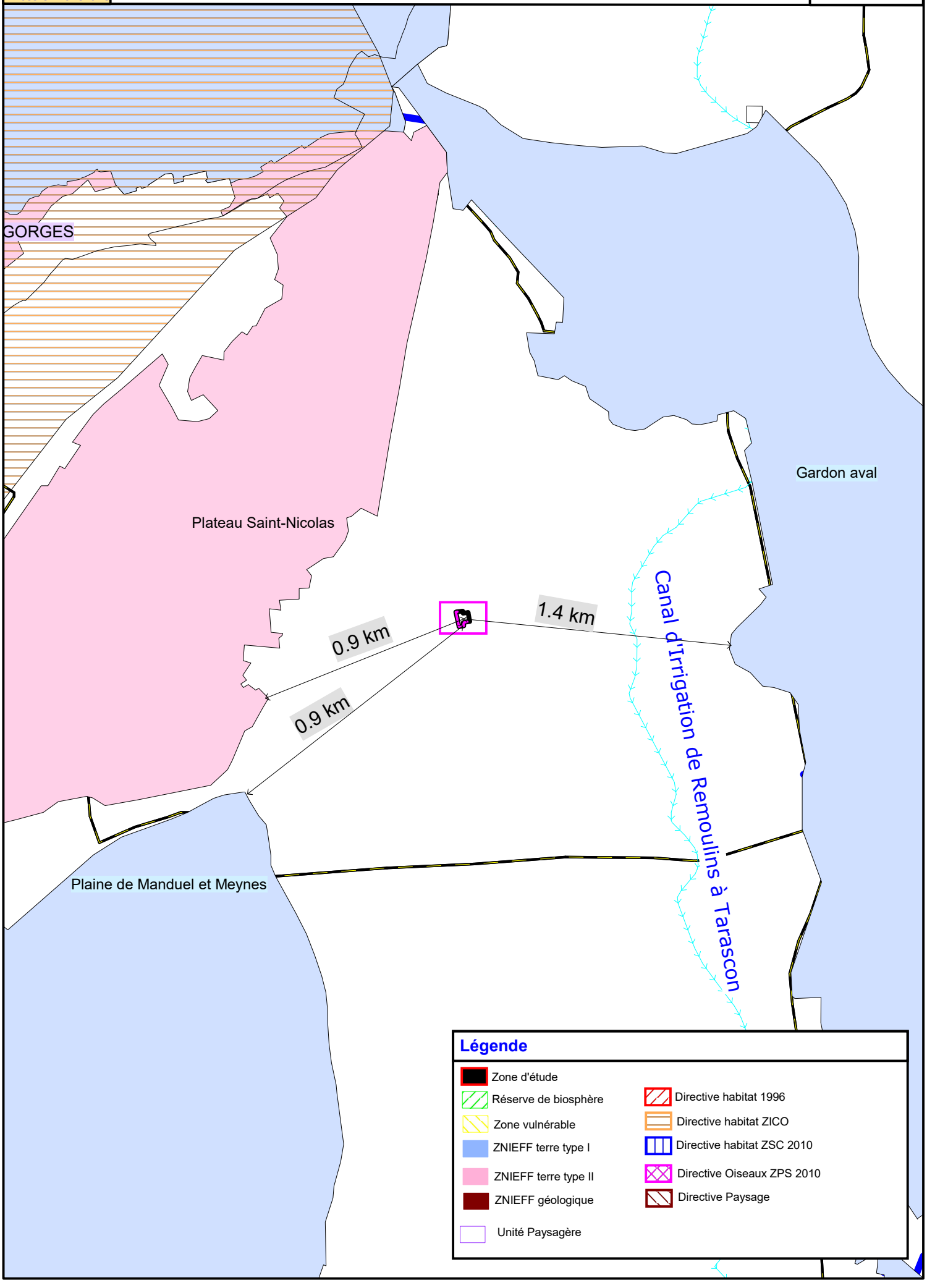

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Gard

FORMULAIRE D'EVALUATION SIMPLIFIEE DES INCIDENCES D'UN PROJET SUR LES SITES NATURA2000

Ce formulaire permet de répondre à la question suivante : le projet est-il susceptible d'avoir une incidence sur un site Natura 2000 et quelle est l'importance de cette incidence ?
Il fait office d'évaluation des incidences Natura 2000 lorsqu'il permet de conclure, sans réaliser une étude approfondie, à l'absence d'incidence significative sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire des sites Natura 2000.

Attention : *en cas de doute sur l'importance des incidences du projet, une évaluation des incidences plus poussée doit être conduite.*

Le formulaire est à remplir par le ***porteur du projet****, en fonction des informations dont il dispose. Il est possible de mettre des points d'interrogation lorsque le renseignement demandé n'est pas connu.*

Ce document permet au ***service administratif instruisant le projet*** *de fournir l'autorisation requise si le dossier est complet ou, dans le cas contraire, de demander de plus amples précisions sur certains points particuliers.*

Il concerne tout type de projet : travaux, aménagements, manifestation, intervention en milieu naturel.

Intitulé du projet : Locaux professionnels et logements sociaux

Coordonnées du porteur de projet :

Maître d'ouvrage : Commune de Sernhac
Nom et prénom de la personne référente : Monsieur Le Maire
Commune et département : Sernhac - 30
Adresse : 25 rue des Bourgades 30210 Sernhac

Téléphone :
Fax :
Email :

1 Description du projet

Joindre si nécessaire, une description détaillée du projet sur papier libre.

Nature du projet
Type d'aménagement ou de manifestation envisagé (exemples : constructions, manifestation sportive, défrichements, etc.) :

Dans un premier temps, le projet comprend la création d'un premier bâtiment pour usage professionnel sur environ 360 m2 et d'un second bâtiment pour usage professionnel sur environ 110 m2, la création d'une voirie pour desservir le bâtiment au niveau TN, et la création de 19 places de parking au niveau TN.
Dans un second temps, il est prévu des logements sociaux sur la partie Est des parcelles. Le projet n'étant pas encore finalisé, il n'est pas détaillé ici. La mairie s'est engagée à construire les logements sociaux à l'horizon 2032.

Localisation
(Département, commune, lieu-dit) :

30 - Sernhac - chemin de la Cave

Etendue du projet
Les incidences d'un projet sur les habitats naturels et les espèces peuvent être plus ou moins étendues. Il faut tenir compte de :

1. la zone d'implantation du projet
Définir les emprises au sol temporaires et permanentes de l'implantation du projet en précisant les surfaces et/ou la longueur :

Le projet imperméabilise dans un premier temps 1 770 m2 (locaux professionnels).
Dans un second temps, il est prévu que le projet imperméabilise au maximum 740 m2 supplémentaire (logements sociaux).

Pour les manifestations, préciser en plus le nombre de personnes attendues (participants et spectateurs) :

2. les travaux connexes
Définir les aménagements connexes (exemples : voiries et réseaux, parking, zone de stockage, débroussaillage etc.) :

Création d'une voirie pour desservir les batiments
Création d'un réseau interne eaux pluviales pour le projet locaux professionnels
Création d'une transparence hydraulique
Création d"un bassin de rétention aérien de 183 m3
Création d'un réseau interne eaux pluviales pour le projet logements sociaux
Création d'un second bassin de rétention de 84 m3

3. la zone d'influence plus large
Pour définir la zone sur laquelle le projet peut avoir une influence plus large, préciser s'il y a :

☐ rejets en milieu aquatique
☒ pollutions
☒ poussières
☒ bruits
☐ éclairages nocturnes
☒ déchets
☐ piétinements
☐ autres :

Commentaires :

Durée prévisible et période envisagée du projet

- Date de début : Le calendrier prévisionnel de travaux n'est pas connu, le projet étant encore dans sa phase préparatoire.
- Date de fin :

- Préciser si les activités sont :

☒ diurnes
☐ nocturnes
☒ ponctuelles travaux
☐ régulières (préciser la fréquence)

Commentaires :

Budget
Préciser le coût prévisionnel global du projet :

Nom et numéro du ou des sites directive Habitats et Oiseaux concernés
Pour trouver le ou les sites concernés par le projet, consulter le site de la DREAL Languedoc Roussillon.

S'il y a une incidence potentielle à distance, préciser la distance entre le projet et le site Natura 2000 concerné :

Natura 2000 (Directive Oiseaux) : Costières nîmoises - FR9112015, à 1,8 km

Cartographie
Pièces à joindre :
- Plan de situation du projet sur fond IGN au 1/25 000
- Plan de masse, plan cadastral
- Carte du ou des sites Natura 2000 concerné(s) sur laquelle est reportée la localisation du projet
- Tracé du parcours sur une carte lisible au 1/25 000 pour les manifestations sportives, Localiser le cas échéant, les emprises temporaires et définitives, le chantier et les accés

2 Etat des lieux écologique

L'état des lieux écologique sert de base pour la définition desldes incidences du projet sur le patrimoine naturel.
Il doit permettre d'établir la présence des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Les éléments concernant la localisation spatiale et les données quantitatives seront utiles pour l'analyse des incidences.

MILIEUX NATURELS ET ESPECES :

Renseigner les tableaux ci-dessous, et joindre éventuellement une cartographie de localisation des milieux et espèces.

Afin de faciliter l'instruction du dossier, il est fortement recommandé de fournir des photos du site (de préférence sous format numérique).

TABLEAU DES MILIEUX NATURELS :

Ce tableau fait référence à des types d'occupation du sol.

TYPE DE MILIEUX NATURELS		Cocher si présent	Commentaires
Milieux ouverts ou semi-ouverts	pelouse		
	pelouse semi-boisée		
	lande		
	garrigue / maquis		
	autre :		
Milieux forestiers	forêt de résineux		
	forêt de feuillus		
	forêt mixte		
	plantation		
	autre :		
Milieux rocheux	falaise		
	affleurement rocheux		
	éboulis		
	blocs		
	autre :		
Zones humides	cours d'eau		
	fossé	x	fossé exutoire parcelle A 481
	étang		
	mare		
	prairie humide		
	roselière		
	tourbière		
	gravière		
	autre :		
Milieux littoraux et marins	lagunes		
	plages et bancs de sables		
	herbiers		
	falaises et récifs		
	grottes		
	autre :		
Autre type de milieu			

TABLEAU DES HABITATS D'INTERET COMMUNAUTAIRE :

Ce tableau concerne les habitats d'intérêt communautaire qui sont mentionnés dans le Formulaire Standard de Données (FSD) qui est le document de référence de chaque site,

NOM ET CODE DES HABITATS LISTES SUR LE FSD	**Cochez si le projet a une incidence sur l'habitat**	**Commentaires**

TABLEAU DES ESPECES FAUNE, FLORE D'INTERET COMMUNAUTAIRE :

Ce tableau concerne les espèces d'intérêt communautaire qui sont mentionnées dans le le Formulaire Standard de Données (FSD).

GROUPES D'ESPÈCES	**NOM ET CODE DES ESPECES LISTEES SUR LE FSD**	**Cocher si le projet a une incidence sur l'espèce ou sur son milieu**	**Autres informations** *(préciser éventuellement le nombre d'individus)*
Plantes	Outarde Canepetière - A128 Œdicnème criard - A133 Rollier d'Europe - A231 Alouette calandre - A242 Pipit Rouseline - A255 Alouette calandrelle - A243 Alouette Lulu - A246		
Oiseaux			
Mammifères			

Amphibiens			
Reptiles			
Insectes			
Poissons			
Crustacés			

Précisez votre méthode de travail dans le tableau suivant :

Quels sites internet avez vous consulté ?	Géoportail DREAL Occitanie Natura 2000
Quels sont les contacts pris ?	
Quels documents avez vous consulté ?	DOCOB Natura 2000 ZPS Costières nîmoises FICHE DE SYNTHESE DU SITE NATURA 2000 FR911 2015 Costières Nîmoises

Si vous avez réalisé des prospections de terrains, préciser le nombre de passage, les dates des relevés et les protocoles utilisés :

3 Analyse des incidences du projet

L'analyse des incidences est le croisement entre les caractéristiques du projet et les éléments mis en évidence dans l'état des lieux écologique que vous venez d'établir.

Décrivez qualitativement et quantitativement les incidences potentielles en précisant s'il y a des risques de :

- Destruction ou détérioration d'habitats d'intérêt communautaire (type d'habitat et surface détruite) :

  Sur la zone Natura 2000, aucune incidence n'est prévue dans le cadre du projet (travaux et projet in fine).

- Destruction d'espèces d'intérêt communautaire (nom de l'espèce et nombre d'individus) :

  Sur la zone Natura 2000, aucune incidence n'est prévue dans le cadre du projet (travaux et projet in fine).

- Dérangement des espèces animales d'intérêt communautaire ou perturbation de leur fonctions vitales (reproduction, repos, alimentation…) en précisant le nom de l'espèce et le nombre d'individus :

  Sur la zone Natura 2000, aucune incidence n'est prévue dans le cadre du projet (travaux et projet in fine).

- Atteinte au fonctionnement des habitats d'intérêt communautaire (dysfonctionnement hydraulique, fragmentation de milieux…) en précisant les types d'habitats et les surfaces concernés :

  Sur la zone Natura 2000, aucune incidence n'est prévue dans le cadre du projet (travaux et projet in fine).

Argumentaire des raisons pour lesquelles le projet a ou n'a pas d'incidences sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire :
Le projet envisagé n'est pas susceptible d'avoir des incidences sur les objectifs de conservation des sites Natura 2000 voisins.
Le projet se situe en limite de zone urbaine. L'impact est limité à la parcelle ou estimé au maximum à 200 m autour en phase chantier pour le bruit notamment.

4 Conclusion

Il est de la responsabilité du porteur de projet de conclure sur l'absence ou non d'incidences de son projet.

A titre d'exemple : le projet est susceptible d'avoir une incidence lorsque :

- *une surface non négligeable d'un habitat d'intérêt communautaire est détruite ou dégradée,*
- *une espèce d'intérêt communautaire est détruite ou perturbée de façon non négligeable dans son cycle vital.*

Le projet est-il susceptible d'avoir une incidence significative sur les habitats ou les espèces d'intérêt communautaire des sites Natura 2000 ?

☒ **NON**

☐ **OUI** dans ce cas, une évaluation d'incidences complète doit être fournie

Le : 23/02/2026

A : Lattes

Nom et signature : INGESURF
mandataire du maître d'ouvrage



Où trouver l'information sur Natura 2000 ?

1) Auprès de l'opérateur ou de l'**animateur** du site Natura 2000 (voir ci-dessous, site Internet des services de l'Etat dans le Gard, rubrique « Présentation de Natura 2000 », « Où trouver les informations d'un site Natura 2000 ? »

2) Sur le site internet des services de l'Etat dans le Gard : www.gard.gouv.fr

. Dans le bandeau horizontal, cliquer sur « Politiques publiques », puis sur « Environnement » et enfin sur « Natura 2000 ».
Vous avez accès à 3 rubriques :

- Présentation de Natura 2000
- Mise en œuvre de Natura 2000
- Le régime d'évaluation des incidences

3) Sur le site internet de la DREAL Occitanie :

www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr

Version formulaire : 20171018